

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### BILAN ANNUEL 2021 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ. PORTÉ À CONNAISSANCE

#### Séance du 9 février 2022

L'an deux mille vingt deux, le neuf février à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Guillot

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Fize à Mme Martin  
Mme Berbis à Mme Canouet  
M Hélaudais à Mme Courrèges

Secrétaire de séance : M Claude Joussaume.

La séance est ouverte,

Délibération du : 9 février 2022  
Rendue exécutoire le : 11 février 2022  
Publiée le : 11 février 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat



# BILAN 2021

## de la Commission Communale pour l'Accessibilité

Saint-Médard-en-Jalles, le 07 janvier 2022

Service : Pôle technique et opérationnel

### I – Déploiement de la solution ACCE-O sur 4 accueils de la ville

Lors des précédentes CCA, il a été acté de développer un partenariat avec une plate-forme de « communication » pour faciliter l'accueil et les démarches administratives des personnes en situation de handicap liée à la surdité.

Ainsi, en août 2021, a été déployé la solution Acce-O sur 4 accueils de la ville de Saint-Médard-en-Jalles : Hôtel de ville, CCAS, médiathèque Senghor et ludo-médiathèque Simone Veil. Cette solution permet l'accessibilité complète des établissements recevant du public (publics ou privés), de l'appel téléphonique à l'accueil sur place, pour les personnes sourdes ou malentendantes ainsi que pour les personnes non francophones (module acceo Langues). Le principe est simple : via le site web ACCEO, le site web de la ville ou l'application mobile ACCEO, les personnes sourdes, malentendantes ou non francophones échangent en direct avec un interlocuteur à la ville de Saint-Médard-en-Jalles sous 3 formes possibles :

- Transcription Instantanée de la Parole (TIP) : Les propos de l'interlocuteur à la ville sont instantanément écrits sur l'écran de la personne en situation de handicap
- Langue des Signes Française (LSF) : Un opérateur, en temps réel, traduit oralement ce que la personne sourde ou malentendante signe et en retour, elle signe les propos de l'interlocuteur à la ville.
- Visio-codage LPC : la personne sourde ou malentendante parle normalement à l'interlocuteur à la ville et un opérateur Acceo code en temps réel ses propos en retour sur l'écran.

Grâce à une traduction en temps réel, les échanges avec la ville sont fluides assurant ainsi la qualité et la pertinence des informations transmises.

Depuis 2017, Acceo c'est aussi AcceoLangues, un service de visio-interprétation en langues étrangères pour l'accueil des personnes entendant non francophones, avec plus de 100 langues disponibles.

Les personnels municipaux ont été formés à l'utilisation de la solution et sensibilisés à l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes, parmi lesquelles on compte des personnes âgées en perte d'audition.

### II – Point d'avancement de l'Ad'AP communal à fin 2021

Pour rappel, le bilan d'avancement réglementaire à 1 an (soit à fin 2016) a été réalisé et présenté en réunion CCA puis envoyé en Préfecture le 16 mars 2017.

Le bilan réglementaire à mi-Ad'AP (soit après 4,5 ans à mi-2020) a, quant à lui, été envoyé en Préfecture le 19 novembre 2020.

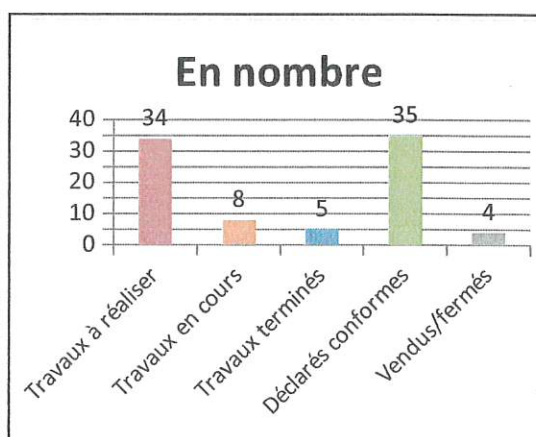
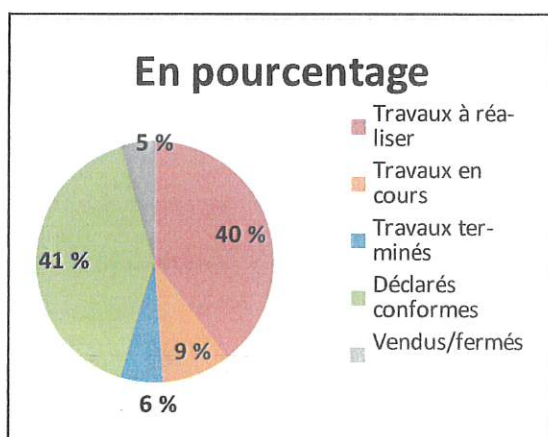
Ce bilan indiquait que sur les 39 bâtiments qui devaient être rendus accessibles (en sus des 13 déjà accessibles avant l'Ad'AP) à mi-Ad'AP, seulement, 21 l'étaient. Les 18 bâtiments d'écart s'expliquaient par :

- 5 bâtiments qui n'ont pas encore reçus leur attestation bien que leurs travaux soient terminés (le bureau de contrôle doit passer fin 2020)
- 13 bâtiments dont les travaux sont en cours.

Fin 2021, le bilan s'établit à 26 bâtiments rendus accessibles contre 45 prévus initialement.

Les graphes ci-dessous indiquent l'état d'avancement de la mise en accessibilité des 86 ERP/IOP communaux concernés par l'Ad'AP :

SITUATION A MI AD'AP	Programmation initiale Ad'AP	Réel	Delta
Bâtiments déclarés conformes avant Ad'AP (attestation sur honneur)	13	13	0
Bâtiments déclarés conformes (attestation délivrée par bureau de contrôle)	43	22	21
Bâtiments travaux terminés (en attente attestation)	0	5	-5
Bâtiments vendus/fermés	2	4	-2
Bâtiments travaux en cours	0	8	-8
Bâtiments travaux à réaliser	28	34	-6
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>-</b>



Les 19 bâtiments d'écart s'expliquent par :

- 5 bâtiments qui n'ont pas encore reçus leur attestation bien que leurs travaux soient terminés
- 8 bâtiments dont les travaux sont en cours
- 6 bâtiments dont les travaux n'ont pas commencés.

A l'heure actuelle, il peut être considéré que 52 % des bâtiments sont mis en accessibilité.

Voici le détail, bâtiment par bâtiment :

LEGENDE - code couleur planification			
Phase Etude et démarrage d'autorisation de travaux			
Phase TRAVAUX et Réception des opérations de mise en accessibilité			
Situation complète			
Déménagement avec relocalisation dans de nouveaux locaux			
Fermeture de l'ERP			

Vendus / fermés	
Déclarés conformes	
Travaux terminés	
Travaux en cours	
Travaux à réaliser	

5

## Planification

## Calendrier des actions de mise en accessibilité

NOM de l'Établissement	Année 1 2016		Année 2 2017		Année 3 2018		PERIODE 2 2019 > 2021			PERIODE 3 2022 > 2024	Commentaires
	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	2019	2020	2021		
ANCIEN CIMETIERE ET DEPOSITOIRE BALANGUEY	Etudes	114 008,40 €									Terminé - Attestation délivrée
ANNEXE MONTAIGNE							58 410,00 €				Terminé - Attestation délivrée
BALL EN JALL							39 375,60 €				VRD à faire Site en retard : reste les travaux de VRD à faire prévus en 3ème période (à caler avec station BHNS)
BÂTIMENT CPAM BUREAUX + ANNEXE MAIRIE					Etudes	79 609,20 €					Terminé - Attestation délivrée. Il ne restera que les annexes à détruire plus tard
BÂTIMENT ILOT 7 INSTITUT DE DANSE M CORNE										126 429,60 €	
BÂTIMENT ILOT 7 PÔLE EMPLOI										20 671,20 €	
CARRE DES JALLES ET MEDIATHEQUE										416 314,80 €	En retard - Une partie des travaux était prévue en 2018 et l'autre partie, la plus importante en 3ème période. L'intégralité a été repoussée en 3ème période suite cession partielle BM
CENTRE DE LOISIRS LOUISE MICHEL - GRIBOUILLE ET GAVROCHE	Etudes	120 661,20 €									Terminé - Attestation délivrée
CENTRE DE LOISIRS LOUISE MICHEL - MAISONNETTE CAUPIAN	Etudes	21 001,20 €									Terminé - Attestation délivrée
CENTRE HIPPIQUE BATIMENT CENTRAL										188 826,00 €	
CENTRE HIPPIQUE ECURIES										47 124,00 €	
CENTRE HIPPIQUE PONEY CLUB (MANEGE + TRIBUNE)										54 912,00 €	
CENTRE PIERRE MENDES FRANCE						DEMOLITION					Détruit
CENTRE PIERRE MENDES FRANCE - HALTE ACCUEIL						DEMOLITION					Détruit
CENTRE SOCIAL MAGUDAS (MAISON BAUDROUS)					Etudes	50 133,60 €					Terminé - Attestation délivrée
CHALET TENNIS											FERMETURE En retard. Ce site devait être détruit en 1ère période. Toujours pas fait Reporté en 2022 avec les travaux des tribunes de Gajac
CIMETIERE PIQUES LOCAL GARDIEN										33 554,40 €	
CITY STADE BRASSENS										8 500,80 €	
CITY STADE CERILLAN										13 846,80 €	
CITY STADE LA GARE										71 134,80 €	
CITY STADE LES SOURCES										40 761,60 €	
CITY STADE MAGUDAS										1 399,20 €	
CLUB DES JEUNES L'ESTRAN										64 086,00 €	En retard. Travaux initialement prévus en 2018. Le bâtiment devant faire l'objet de travaux de sécurité, il a été décidé de réaliser l'intégralité des travaux en 3ème période
CORBIAC BATIMENT BIBLIOTHEQUE ET RASED								58 621,20 €	VRD à terminer		Terminé - En attente attestation
ECOLE ELEMENTAIRE DE CERILLAN + REfectoire										108 328,80 €	Repoussée en 3ème période du fait de la restructuration globale du groupe scolaire
ECOLE ELEMENTAIRE DE GAJAC						5 000,00 €					Terminé - En attente attestation
ECOLE ELEMENTAIRE D'HASTIGNAN ET REfectoire									50 000,00 €	142 403,20 €	Site en avance : travaux initialement programmés en 2ème période (2021). Le parking a été refait en 2019. Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021 et reste des travaux repartis entre 2021 et 3ème période
ECOLE ELEMENTAIRE MONTAIGNE							Etudes	232 570,80 €			Site initialement prévu en 1ère période mais repoussé en 2ème période en 2020. Travaux terminés - Attestation délivrée
ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE ET MAIA CARRIE			Etudes	86 209,20 €							Terminé - Attestation délivrée
ECOLE MATERNELLE DE CERILLAN										31 146,40 €	En retard. Site initialement prévu en 1ère période mais repoussé en 3ème période car restructuration complète du GS programmée
ECOLE MATERNELLE MONTAIGNE								74 527,20 €			Terminé - Attestation délivrée
ECOLE MATERNELLE PIERRE ET MAIA CARRIE			Etudes	99 382,80 €							Terminé - Attestation délivrée
ECOLE MATERNELLE SANS SOUCIS + APS									128 422,80 €		Terminé - En attente attestation
ECOLE MATERNELLE VILLAGEXPO							84 018,00 €				Terminé - En attente attestation
EGLISE										45 513,60 €	Travaux planifiés en 3ème période
EHPAD SIMONE DE BEAUVOIR										321 499,20 €	Travaux planifiés en 3ème période
ESPACE AQUATIQUE	Etudes	45 526,80 €									Terminé - Attestation délivrée

NOM de l'Établissement	Année 1 2016		Année 2 2017		Année 3 2018		PÉRIODE 2 2019 > 2021			PÉRIODE 3 2022 > 2024	Commentaires
	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	2019	2020	2021		
ESPACE GEORGES BRASSENS							162 030,00 €				Initialement prévu en 2017, les travaux de mise en accessibilité ont été réalisés en 2019. Terminé - Attestation délivrée
ESPACE JACQUES BREL									Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	111 962,40 €	Site en retard : initialement prévu en 2018, ce site doit finalement faire l'objet d'une grosse restructuration. Les travaux ont été décalés en 3ème période
GRANGE DE MAGUDAS					Etudes	43 982,40 €					Terminé - Attestation délivrée
GROUPE SCOLAIRE CORBIAC									Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	176 206,80 €	En avance : initialement prévu en fin de 2ème période (2021), tous les travaux d'accessibilité de ce site seront effectués sur l'année 2020 à l'exception de l'ascenseur qui sera réalisé plus tard (3ème période).
GROUPE SCOLAIRE LA GARENNE REFECTOIRE									Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	294 597,60 €	Site en retard : la mise en accessibilité de ce site devait commencer en 2018 et se terminer en 2ème période. Tous les travaux ont été repoussés en 3ème période.
HALLS DES SPORTS - ESPACE ROLLER TENNIS COUVERTS	105 230,40 €										Terminé - attestation délivrée
HALTE ACCUEIL											Site en retard : les travaux de mise en accessibilité étaient planifiés en 2020 mais la ville a un gros projet de reconstruction de ce bâtiment et de la maison de la petite enfance voisine à l'horizon 2022-2024
HOTEL DE VILLE			Etudes	182 186,40 €							RDC : resté les toilettes sous les escaliers à mettre aux normes. R+1 : travaux faits R+2 : relève du code du travail
INSTITUT ERASMUS							13 134,00 €				Terminé - attestation délivrée
LA GARE + SANITAIRES ET QUAI									75 464,40 €		Terminé - en attente attestation
LOCAUX ANNEXES RPA	Etudes	60 139,20 €									Terminé - attestation délivrée
LOCAUX ASSOCIATIFS AJR										35 283,60 €	
MAISON CONTRE										37 738,80 €	
MAISON DE FEYDIT									Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	131 208,00 €	Site en retard - initialement prévu en 2017, ce site a été repoussé en 3ème période car ne peut être fait en même temps que la reconstruction de PMF
MAISON DE LA PETITE ENFANCE										137 280,00 €	Site en retard : les travaux de mise en accessibilité étaient planifiés en 2020 mais la ville a un gros projet de reconstruction de ce bâtiment à l'horizon 2022-2024
MAISON D'ISSAC										63 901,20 €	
MAISON SILHOUETTE										40 114,80 €	Site en avance : une partie du bâtiment a déjà été mis aux normes accessibilité lors de sa rénovation en 2019.
PARVIS TRESORERIE	Etudes	70 557,20 €					15 000,00 €				Terminé - attestation délivrée
PLAINE DES SPORTS BORDS DE JALLES										307 837,20 €	Site en avance : les travaux devaient initialement être réalisés en 3ème période d'Ad'AP mais une partie de l'OP est en cours de mise en accessibilité
RESTAURANT MUNICIPAL										35 917,20 €	Site en avance : mise en peinture de la façade du bâtiment déjà réalisée
SALLE ARIANE								75 925,40 €	Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021		Travaux en cours. Seront terminés fin 2020, conformément à l'Ad'AP hors ascenseur
SALLE DE SPORT DE MAGUDAS										41 632,80 €	Site en retard (repoussé en 3ème période). Signalétique déjà réalisée
SALLE DE SPORT LEO LAGRANGE (POLYVALENTE)					Etudes	62 839,00 €					Terminé - attestation délivrée
SALLE DU COSEC	Etudes	107 474,40 €									Terminé - attestation délivrée
SALLE OLYMPIE							20 525,00 €				Terminé - attestation délivrée
SALLE POLYVALENTE DE CORBIAC							34 174,80 €				Terminé - attestation délivrée
SALLE POLYVALENTE LOUISE MICHEL										139 675,80 €	
SALON DE COIFFURE							17 463,60 €				Terminé - attestation délivrée
SERVICE ANIMATION JEUNESSE - MAISON MASSERAN							VENDU				Vendu
SERVICE DES SPORTS										16 038,00 €	
SERVICES TECHNIQUES										27 667,20 €	
STADE ROBERT MONSEAU										296 234,40 €	Site en retard : initialement prévu en 2020, ce site a été repoussé en 3ème période
TRIBUNE GAJAC										250 456,80 €	Site en retard : initialement prévu en 2019, ce site doit faire l'objet d'une grosse restructuration en 2022
TRIBUNE MONPLAISIR									Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	435 612,20 €	
VESTIAIRES BORDS DE JALLES										50 476,80 €	Site repoussé en 3ème période
WC PUBLICS							FERMETURE				Détruit
	105 230 €	539 378 €	0 €	367 778 €	0 €	255 963 €	429 132 €	441 646 €	253 887 €	4 430 720 €	6 823 735 €
	644 609 €		367 778 €		255 963 €		429 132 €	441 646 €	253 887 €	1 476 907 €	
			1 268 350 €								

### III – Lancement de l'étude du PAVE

Fin 2021, la ville de Saint-Médard-en-Jalles a souhaité relancer l'étude du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).

Ce plan est prévu par l'article 45 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il fixe – au minimum – les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement présentes sur le territoire de la commune (que ces circulations et aires relèvent de la voirie communale, intercommunale, départementale, nationale ou de voies privées ouvertes à la circulation publique).

Ainsi, lors de la première CCA de l'année 2022, Bordeaux Métropole et le BET Agoracité présenteront la démarche de l'étude.